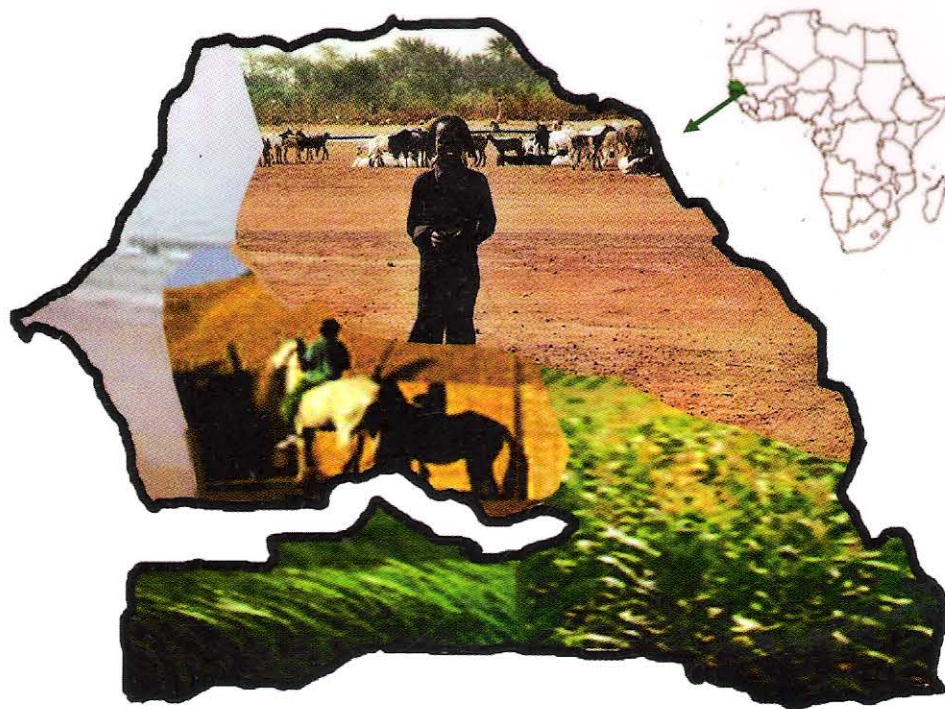


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



COMITE DE REDACTION	
CHAPITRES	REDACTEURS
0. PRESENTATION DU PAYS	Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS
1. DEMOGRAPHIE	Mme Vénus Sarr Thiaw
2. EDUCATION	Atoumane Ndiaye
3. EMPLOI	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
4. SANTE	Binta Mbow
5. ASSISTANCE	Mme Salimata Diallo Seck
6. AGRICULTURE	Ousseynou SARR / Issa Wade
7. ENVIRONNEMENT	Mam Siga Dia
8. ELEVAGE	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	MME Astou Ndiaye
10. TRANSPORT	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
11. TOURISME	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
12. JUSTICE	Mme Fatou Faye Mbessane
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Amadou Bamba DIOP
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
17. COMPTES ECONOMIQUES	Insa Sadio
18. PRIX	Antoine Sanka
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw / Mamadou Cissé



Mise à jour : février 07

I - DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Les données démographiques proviennent essentiellement du recensement de 2002 et des enquêtes périodiques comme les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS IV) et l'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAM II) entre autres. Ces dernières produisent des informations relatives à la nuptialité, la fécondité, la mortalité, l'emploi et les migrations. Les données de population de 2005 proviennent des projections à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002.

I – MOUVEMENTS NATURELS DE LA POPULATION

I.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT

La population du Sénégal est estimée à 10.817.844 habitants en 2005. Le taux d'accroissement annuel inter censitaire a été de 2,7% entre 1976 et 1988. Il est de 2,4% entre 1988-2002.

Tableau 1 : Evolution de la population de 1976 à 2005 et taux d'accroissement intercensitaire

	1970¹	1976²	1988³	2002⁴	2003⁵	2004⁵	2005⁵
Population	4.400.000	5.100.000	6.900.000	9.956.202	10.127.809	10.564.303	10.817.844
Taux accroissement en %	2,6	2,7	2,7	2,4	2,4	2,4	2,4

¹ Effectifs corrigés Enquête Démographique de 1970-1971

² Recensement général de la Population de 1976

³ Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988

⁴ Données provisoires Recensement Général de la population et de l'Habitat de 2002

⁵ Estimations

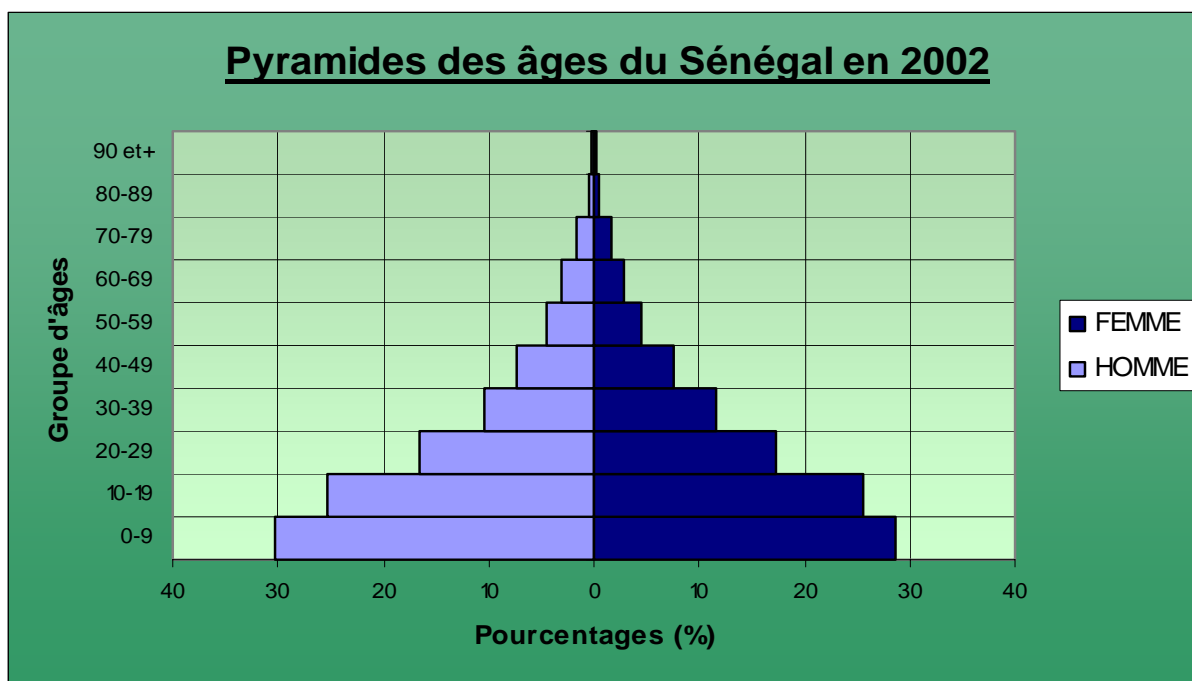
I.2 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Les données relatives à la structure de la population proviennent des données du RGPH3. La répartition par âges est présentée dans le tableau ci-dessous par tranches de 10 ans

Tableau 2 : Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe

Groupe d'âges	% HOMME	% FEMME
0-9	30	29
10-19	25	25
20-29	17	17
30-39	10	12
40-49	7	7
50-59	5	5
60-69	3	3
70-79	2	2
80-89	1	1
90 et+	0	0

La pyramide qui en découle, montre bien que la population reste toujours jeune avec sa forme élargie à la base et effilée au sommet.



Une analyse plus détaillée sera faite dans les rapports du RGPH3.

I.3 REPARTITION SPATIALE

La population sénégalaise est très inégalement répartie entre les onze régions administratives du pays. Ainsi, la région de Dakar regroupe 23% de la population sur une superficie ne représentant que 0,3% de la superficie du Sénégal. Elle est la région la plus densément peuplée avec 4484 habitants au Km². Tambacounda est la région où

la densité est la plus faible avec 11 habitants au Km² pour une superficie de 59542 Km². Avec Dakar, les régions de Diourbel, Thiès, Fatick, Ziguinchor et Kaolack ont des densités supérieures à la moyenne nationale qui est de 55 habitants au km².

Tableau 3 : Effectif de la Population, densités en 2005 et taux d'accroissement moyen annuel de 2002-2005 selon la région

Région	Population	%	Superficie en Km ²	%	Densités	Accroissement en % de 1988 à 2005
Dakar	2452656	23	547	0,3	4484	2,9
Diourbel	1183095	11	4903	2,5	241	3,8
Fatick	652361	6	7910	4,0	82	1,4
Kaolack	1132707	10	15449	7,9	73	2,0
Kolda	912503	8	21112	10,8	43	2,5
Louga	729606	7	25254	12,9	29	2,3
Matam	478573	4	29041	14,8	16	*
Saint-Louis	764347	7	19241	9,2	40	0,9
Tambacounda	669091	6	59 542	30,4	11	3,2
Thiès	1385058	13	6670	3,4	208	2,3
Ziguinchor	457847	4	7352	3,7	62	0,8
Ensemble	10817844	100	196021	100,0	55	2,4

Source : Projections de la Population du Sénégal issues du RGPH 2002 / DPS

* la région de Matam n'existait pas en 1988

I.4 URBANISATION

La population urbaine s'accroît très rapidement. Elle est passée de 23% de la population totale en 1960 à 41% en 2003 en passant par 30% en 1970, 39% en 1988 et 43% en 1999. La « macrocéphalie » urbaine de Dakar, c'est-à-dire la prépondérance de la part de la capitale dans le milieu urbain est très marquée. En effet, 54 % de la population urbaine vit à Dakar.

I. 5 NUPTIALITE

L'âge médian d'entrée en première union (AMPU) des femmes de 25-49 ans est estimé à 18,3 ans.

Les hommes entrent en première union à un âge beaucoup plus tardif que les femmes (28,1 ans chez les hommes de 30-59 ans).

Les femmes du milieu urbain se marient plus tard que celles du milieu rural (20 ans contre 16,9 ans parmi les femmes de 25-49 ans). Des écarts importants sont notés entre les régions. A Dakar l'AMPU chez les femmes de 25-49 ans est de 20,8 ans, il est très précoce à Tambacounda (15,9 ans). Il existe une forte corrélation entre le niveau d'instruction et l'âge d'entrée en union. En effet, il passe de 17,1 ans chez les femmes sans instruction, à 19,9 ans chez celles de niveau primaire et 23,9 ans chez celles de niveau secondaire ou plus.

L'âge d'entrée en union chez les hommes varie comme chez les femmes selon les caractéristiques sociodémographiques. Au niveau du milieu rural, l'âge médian est de 26,5 ans, alors qu'en milieu urbain, il est de 29,4 chez les hommes de 30-59 ans. Au niveau régional, on observe les mêmes tendances que celles observées chez les femmes : 50 % des hommes de Dakar ne sont pas encore en union ; l'âge médian au premier mariage situe à 28,7 ans à Thiès, par contre, c'est dans les régions de Kolda (25,5), Kaolack (26,3) et de Tambacounda (26,4 ans) qu'il est le plus précoce.

En tant que déterminant de la fécondité, l'âge aux premiers rapports sexuels est tout aussi important que l'âge à la première union, les rapports sexuels n'ayant pas toujours lieu dans le cadre exclusif du mariage.

L'âge médian aux premiers rapports sexuels chez les femmes âgées de 25-49 ans est estimé à 18,7 ans. Cet âge est quasiment le même que l'âge d'entrée en première union ce qui semble traduire le fait que les rapports pré-nuptiaux sont faibles chez les femmes.

Chez les hommes âgés de 25-59 ans, l'âge médian aux premiers rapports sexuels se situe à 20,9 ans. Les hommes ont leurs premiers rapports sexuels environ 7 ans avant leur entrée en première union.

Selon le milieu de résidence, les femmes urbaines ont leurs premiers rapports sexuels 3 ans plus tard que celles du milieu rural (20 ans contre 17). Les femmes de niveau secondaire ou plus ont débuté leur vie sexuelle 6 ans plus tard que celles n'ayant aucun niveau (23,6 ans contre 17,2 ans). Notons des différences importantes au niveau des âges aux premiers rapports sexuels entre les régions : Dakar (20,8 ans) et Thiès (18,9 ans), sont les régions où le début de la vie sexuelle a lieu le plus tard ; contrairement aux régions de Tambacounda (16,0 ans), Kolda (16,5 ans) Matam (16,5 ans) et Louga (16,8) où l'entrée dans la vie sexuelle est la plus précoce conséquence d'une nuptialité également plus précoce. Chez les hommes, l'âge d'entrée dans la vie sexuelle varie peu quelque soit la caractéristique sociodémographique.

Tableau 4 : Âge médian à la première union et aux premiers rapports sexuels des femmes de 25-49 ans et des hommes de 30-59 ans, selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Age médian 1 ^{ère} union		Age médian 1 ^{er} rapport sexuel	
	Femmes 25-49 ans	Hommes 30-59 ans	Femmes 25-49 ans	Hommes 25-59 ans
Milieu de résidence				
Urbain	20,1	29,4	20,0	20,8
Rural	16,9	26,5	17,0	20,0
Région				
Dakar	20,8	a	20,8	21,1
Diourbel	18,0	26,8	18,3	23,9
Fatick	17,8	26,0	17,9	20,6
Kaolack	17,2	26,3	17,3	22,5
Kolda	16,4	25,5	16,5	18,8
Louga	16,5	27,2	16,8	22,9
Matam	16,5	27,7	16,5	20,5
Saint-Louis	17,8	26,4	18,2	22,2
Tambacounda	15,9	26,4	16,0	20,1
Thiès	19,1	28,7	18,9	21,0
Ziguinchor	18,4	27,3	17,7	18,9
Niveau d'instruction				
Sans instruction	17,1	26,6	17,2	21,7
Primaire	19,9	29,5	19,7	20,3
Secondaire ou plus	23,9	a	23,6	20,5
Ensemble	18,3	28,1	18,4	20,9

I.6 FECONDITE

Le niveau de la fécondité est mesuré ici par l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites, c'est un indicateur conjoncturel de fécondité, il est obtenu à partir du cumul des taux de fécondité par âge. Il correspond au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme à la fin de sa vie féconde si les taux de fécondité du moment restaient invariables.

Selon l' EDS IV de 2005, les femmes sénégalaises ont donné naissance en moyenne à 5,3 enfants durant leur vie féconde ; les femmes du milieu rural (6,4 enfants), sans instruction (6,1 enfants) ont beaucoup plus d'enfants que celles vivant en milieu urbain (4,1 enfants) et celles qui sont de niveau secondaire et plus (3,0 enfants)

Selon la région de résidence, le nombre moyen d'enfants par femme varie de façon importante ; de 3,7 enfants à Dakar l'ISF passe à 6,7 dans la région de Fatick, Les femmes de Ziguinchor ont en moyenne 4,9, celles de Saint-louis (5,2), de Thiès (5,5) de Tambacounda (6,2), de Diourbel (6,3) et de Kolda (6,4) enfants par femme.

Tableau 5 : L'indice synthétique de fécondité des femmes de 15-49 ans selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Indice synthétique de fécondité
Milieu de résidence	
Urbain	4,1
Rural	6,4
Région	
Dakar	3,7
Diourbel	6,3
Fatick	6,7
Kaolack	5,9
Kolda	6,4
Louga	5,6
Matam	5,7
Saint-Louis	5,2
Tambacounda	6,2
Thiès	5,5
Ziguinchor	4,9
Instruction	
Aucune	6,1
Primaire	4,8
Secondaire ou plus	3,0
Ensemble	5,3
Ensemble EDS-III, 1997	5,7

I.7 SANTE MATERNELLE ET INFANTILE

I.7.1 La mortalité maternelle

La mortalité maternelle selon l'EDS IV de 2005 est de 434 décès pour 100 000 naissances vivantes pour l'ensemble du pays. Il se situe respectivement à 309 décès pour le milieu urbain et 472 pour le milieu rural.

I.7.2 La Contraception

L'utilisation de la contraception moderne reste faible (10,3%) malgré son évolution (8,9% en 1997/ EDSIII).

Selon le milieu de résidence, le taux de prévalence contraceptive est de 18% pour le milieu urbain et 5% pour le milieu rural.

La pratique de la contraception moderne est plus élevée dans la région de Ziguinchor (21%), elle est plus faible dans la région de Matam (1%).

On remarque par ailleurs que l'éducation est un facteur différentiel important ; les femmes ayant le niveau secondaire ou plus, utilisent le plus une méthode moderne (30%) contrairement aux femmes n'ayant aucune instruction (5%).

Tableau 6 : Utilisation de la Contraception moderne selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques		% de Femmes actuellement en union utilisant une méthode moderne
Milieu de résidence	Urbain	18,0
	Rural	5,0
Région	Dakar	19,2
	Diourbel	3,3
	Fatick	6,2
	Kaolack	5,4
	Kolda	8,0
	Louga	5,7
	Matam	1,0
	Saint-Louis	9,9
	Tambacounda	5,6
	Thiès	15,2
	Ziguinchor	20,9
Niveau d'instruction	Aucun	5,4
	Primaire	18,3
	Secondaire ou plus	29,7
Ensemble		10,3

I.7.3 Soins prénatals et assistance à l'accouchement

Globalement, selon le tableau 6, 9% des femmes ont consulté un agent de santé pendant la grossesse de leur naissance la plus récente et 52% d'entre elles ont été assistées pendant leur accouchement par un agent de santé.

Par milieu de résidence, on note que presque la totalité des femmes du milieu urbain (98%) ont reçu des soins prénatals, contre 90% des femmes rurales.

Au niveau régional, les femmes des régions de Dakar et Thiès ont le plus fréquenté un agent de santé pour les soins prénatals pendant leur dernière grossesse ; la région de Tambacounda a le plus faible pourcentage de femmes ayant fait des consultations prénatales (79%).

Les soins prénatals auprès d'un agent de santé sont moins fréquents chez les femmes sans instruction (91%) que chez celles ayant un niveau d'instruction primaire et secondaire ou plus (respectivement 98% et 99%)

En ce qui concerne les femmes accouchées, on note que c'est en milieu urbain (85%), à Dakar (92%) et chez les femmes de niveau d'instruction secondaire ou plus (88%) que l'assistance par un agent de santé est la plus fréquente.

Tableau 7 : Pourcentages de femmes qui ayant une naissance au cours des cinq dernières années précédant l'enquête ont reçu des soins prénatals ou ont été assistées lors de l'accouchement par un agent de santé

Caractéristiques socio-démographiques		Pourcentage de femmes ayant bénéficié de soins prénatals d'un agent sanitaire	Pourcentage de femmes accouchées par un agent sanitaire
Milieu de résidence	Urbain	98,2	84,6
	Rural	89,5	33,2
Région	Dakar	98,6	92,1
	Diourbel	92,6	50,8
	Fatick	91,2	35,2
	Kaolack	88,6	34,6
	Kolda	91,2	25,8
	Louga	90,6	49,4
	Matam	87,8	40,4
	Saint-Louis	95,8	48,3
	Tambacounda	78,8	27,3
	Thiès	98,4	62,5
	Ziguinchor	96,8	50,1
Niveau d'instruction	Aucune	90,7	42,4
	Primaire	97,5	72,5
	Secondaire ou+	99,2	87,9
Ensemble		92,9	51,9

1.7.4 Mortalité infantile et juvénile (niveau et tendance)

Tableau 8 : Niveau de la mortalité au cours de l'enfance par périodes de 5 ans précédant l'enquête (‰)

Nombre d'années précédant l'enquête	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto juvénile
	1Q0	4Q1	5Q0
0-4	61	64	121
5-9	82	74	150
10-14	70	70	135

La mortalité aussi bien infantile, juvénile, qu'infanto juvénile a tendance à la baisse dans le temps.

Pour la période la plus récente (0-4 ans avant l'enquête), sur 1000 naissances, 61 enfants décèdent avant 1 an, et sur 1000 qui atteignent leur 1^{er} anniversaire, 64 meurent avant l'âge de cinq ans.

La mortalité infanto juvénile (5Q0) est passée de 135 pour mille, pour la période 10-14 ans avant l'enquête, à 121 pour mille au cours de la période la plus récente.

Le tableau 9 présente les différents quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère pour la période de 10 ans précédant l'enquête. Selon la zone de résidence, la mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus élevée en milieu rural (160‰) qu'en milieu urbain (91‰). La tendance est la même pour la mortalité infantile (82‰ en milieu rural) contre (52‰ au niveau urbain) et la mortalité juvénile (85‰ au niveau rural) contre (41‰ en milieu urbain). Le niveau de mortalité des enfants varie d'une région à l'autre passant même dans certains cas du simple au double.

L'examen de la mortalité par niveau d'instruction montre que les taux diminuent quand le niveau d'instruction de la mère augmente ; alors que la mortalité infantile est de 79‰ pour les femmes sans instruction, elle n'est que de 30‰ pour les femmes de niveau secondaire et plus. La mortalité juvénile varie de 78‰ chez les enfants des femmes sans instruction à 74‰ chez ceux dont la mère a un niveau primaire et 30‰ quand la mère a un niveau secondaire ou plus. La mortalité infanto juvénile quand a elle se situe à 152‰ pour les enfants des femmes sans instruction et 94‰ pour les enfants de mères de niveau primaire et 60‰ pour les enfants des femmes de niveau secondaire ou plus.

Tableau 9 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto juvénile pour la période de 10 ans ayant précédé l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère

Caractéristiques sociodémographiques	Mortalité Infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto juvénile (5q0)
Milieu de résidence			
Urbain	52	41	91
Rural	82	85	160
Région			
Dakar	44	37	79
Diourbel	89	98	178
Fatick	79	82	154
Kaolack	79	84	156
Kolda	100	116	205
Louga	53	45	96
Matam	68	45	110
Saint-Louis	52	42	93
Tambacounda	100	111	200
Thiès	60	44	101
Ziguinchor	69	64	129
Niveau d'instruction			
Aucun	79	78	152
Primaire	52	44	94
Secondaire ou plus	30	30	60

Le tableau 10 montre que la mortalité des enfants s'inscrit en baisse sur la période de 1986 à 2005.

La mortalité infantile passe de 86‰ en 1986(EDSI) à 61‰ à l' EDS IV de 2005. Dans ce sillage, la mortalité infanto juvénile passe de 199‰ en 1986 à 121‰ en 2005.

Tableau 10 : Tendances de la mortalité infantile (1q0) et de la mortalité infanto juvénile (5q0)

	EDS 1986	EDSII 1992-93	EDS 1997	EDS 2005
1Q0	86	68	68	61
5Q0	199	131	139	121

II - MIGRATION

Selon les données de l'ESAM-II (2002), les échanges migratoires entre régions administratives, montrent que les régions de Dakar (32,5%), Diourbel (13,2%) et dans une moindre mesure Thiès (11,7%) et Kaolack (10,3%) reçoivent une part importante de l'ensemble des immigrants (arrivants). Ces mêmes régions enregistrent aussi le plus de départ vers d'autres horizons (64,4% des départs). Par conséquent les échanges migratoires y sont plus intenses. Cependant, au vu des soldes migratoires entre les entrants et les sortants, les régions de Dakar, Diourbel, Kolda et Tambacounda attirent plus qu'elles n'émettent pour diverses raisons, comme par le passé. C'est probablement les fonctions économique et administrative de Dakar qui attirent, la fonction religieuse pour Diourbel (Touba) ou les potentialités économiques liées aux cultures de rente que sont l'arachide (avec l'extension du bassin arachidier) et le coton pour les régions de Tambacounda et Kolda.

Tableau N° 11 : Intensités des échanges migratoires interrégionaux

INTENSITE MIGRATOIRE							
REGIONS	Nombre d'immigrants	%	Nombre d'émigrants	%	Solde migratoire	Migration Totale	%
Dakar	952 277	32,5	748 357	27,1	203 920	1 700 634	29,0
Ziguinchor	121 853	4,2	185 303	6,7	-63 450	307 156	5,2
Diourbel	386 871	13,2	287 506	10,4	99 365	674 377	11,5
Saint-louis	189 903	6,5	204 902	7,4	-14 999	394 805	6,7
Tambacounda	128 443	4,4	99 740	3,6	28 703	228 183	3,9
Kaolack	302 472	10,3	348 054	12,6	-45 582	650 526	11,1
Thiès	342 267	11,7	367 895	13,3	-25 628	710 162	12,1
Louga	146 824	5,0	210 255	7,6	-63 431	357 079	6,1
Fatick	130 356	4,5	136 743	5,0	-6 387	267 099	4,6
Kolda	228 043	7,8	169 582	6,1	58 461	397 625	6,8
Total	2 929 309	100,0	2 929 309	100,0	0	5 858 618	100,0

Source : ESAM- II (2002) DPS